

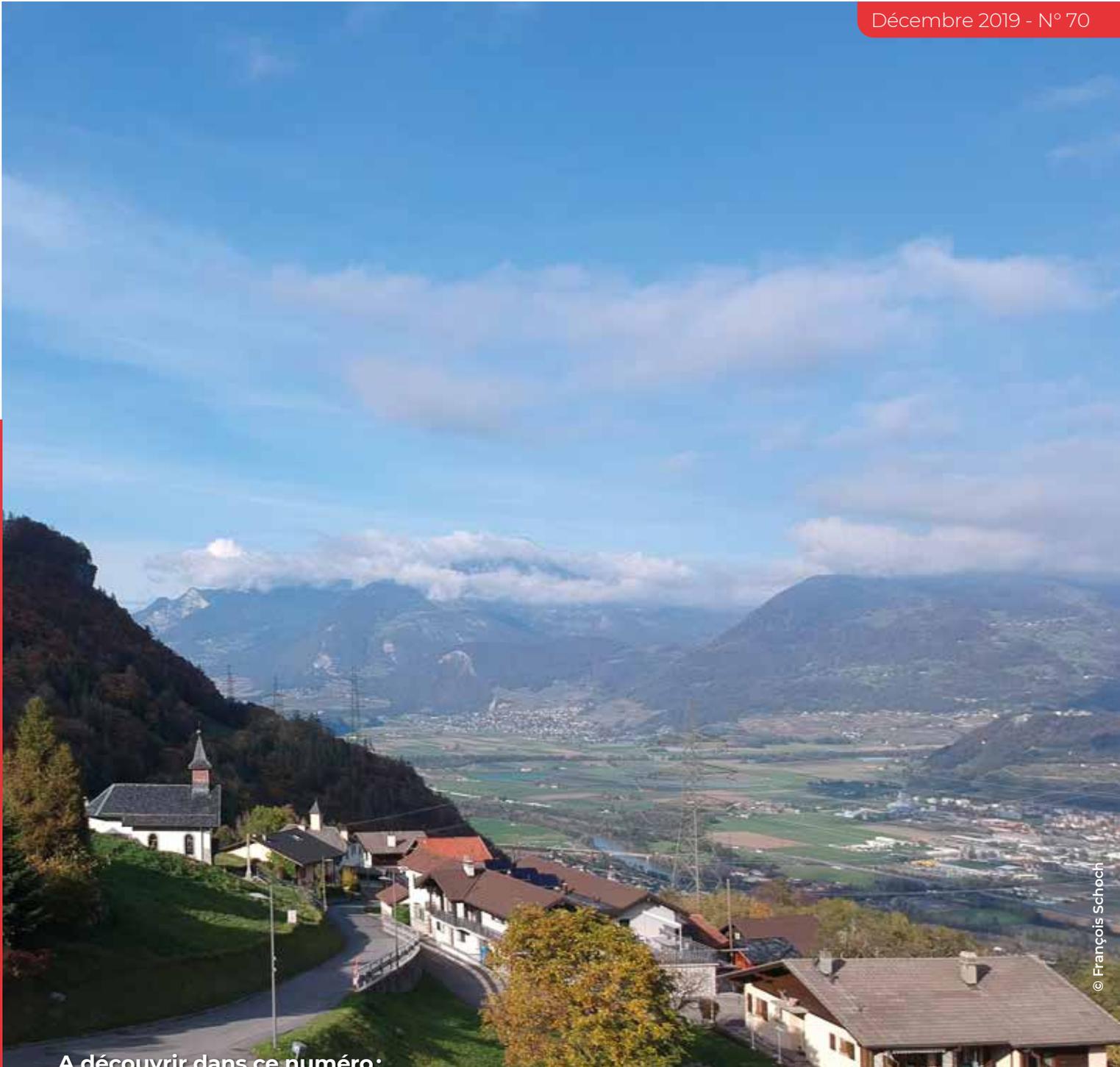


Les 3 tours

Décembre 2019 - N° 70

www.massongex.ch • info@massongex.ch

Journal communal de Massongex-Daviaz



© François Schoch

A découvrir dans ce numéro :



Paroisse de Massongex
(p. 6-7)



Passeport-vacances
(p. 12-13)



Budget 2020
(p. 22-27)

EN BREF...

NOUVEL HORAIRE DU BUREAU DE VOTE

Selon les modifications de la loi sur les droits politiques (LcDP), l'administration communale vous communique le nouvel horaire du bureau de vote valable dès le 1^{er} janvier 2020 :

Dimanche : de 10h00 à 11h00

(salle polyvalente)

NOËL ENSEMBLE

Nous vous convions au Noël ensemble qui se déroulera à la salle polyvalente le 24 décembre après la messe de Noël.

Venez nombreux !

Les bénévoles

Journal d'information de la commune de Massongex

Mise en page: Griff design

Impression: Imprimerie Montfort S.A.

Photos: Conseillers municipaux, commissions et sociétés locales

SOMMAIRE

Editorial	3
La commune	4-5
Paroisse de Massongex	6-7
Événement	8-9
Jeunesse	10
Vie locale	11-20
Divers	21
Administration	22-25
Budget 2020	26-27

DURANT LES FÊTES, NOS BUREAUX SERONT FERMÉS DU 24 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER 2020.

**EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT
079 443 03 81 OU 079 565 25 56**

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE COMPRÉHENSION ET VOUS PRÉSENTONS, CHER(ÈRE) CITOYEN(NE), NOS MEILLEURS VŒUX POUR L'AN 2020.

VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE

CONVOICATIONS ASSEMBLÉES PRIMAIRES

Municipale

L'Assemblée Primaire de la Municipalité est convoquée le **lundi 9 décembre 2019 à 20h**, à la salle du 2^e étage du complexe polyvalent.

1. Approbation des procès-verbaux des Assemblées Primaires des 17.06.19 et 18.11.19
2. Dépenses liées à la réfection du réseau d'égouts et sa demande de crédit budgétaire de Fr. 1'500'000.-
3. Budget 2020
4. Indexation des revenus imposables selon art. 178 LF
5. Plan financier 2020 – 2024
6. Divers

Le détail du budget **ainsi que les procès-verbaux des 17.06.2019 et 18.11.2019** sont à disposition au guichet durant les heures d'ouverture et sur www.massongex.ch.

Bourgeoisiale

L'Assemblée Primaire de la Bourgeoisie est convoquée le **mardi 10 décembre 2019 à 19h**, à la salle du 2^e étage du complexe polyvalent.

1. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Primaire du 18.06.19
2. Budget 2020
3. Nomination d'un(e) membre de la commission bourgeoisiale 2017 – 2020 conformément à l'article 51 al.2 de la loi sur les communes, une commission composée de 5 bourgeois est nommée au début de la période administrative par l'assemblée bourgeoisiale. Tout bourgeois éligible peut se porter candidat en le déclarant spontanément.
4. Divers

MOT DE LA PRÉSIDENTE



Chères Habitantes et Chers Habitants de Massongex,

Dans ce mot que je vous écris deux fois l'an, j'aimerais mettre l'accent sur la détermination avec laquelle le Conseil communal et les employés se sont engagés dans l'accomplissement des nombreuses tâches qui se présentent.

Je n'ai nul besoin de vous préciser que je ne peux, en quelques mots, vous entretenir de tous les chantiers actuels, qu'ils soient communaux, cantonaux ou privés, ainsi que des préoccupations du Conseil, telles que:

- Sensibiliser les privés aux questions de mobilité et de paysage et à la nécessité d'intégrer ces notions à tout projet privé de construction.
- Encourager l'activité des entreprises installées sur le territoire communal.
- Mettre en valeur le passé historique du village.
- Offrir un encadrement de qualité aux personnes âgées.

J'ai donc choisi aujourd'hui de m'arrêter plus longuement sur l'aménagement du territoire.

En tant que collectivité publique, nous portons une lourde responsabilité :

«Les projets publics doivent servir de modèles aux privés en privilégiant les aménagements avec une faible imperméabilisation et beaucoup de verdure, d'ombrage et d'eau. (...) La sensibilisation est une étape importante pour oeuvrer à la compréhension, souvent sous-estimée.» (*Quand la ville surchauffe, OFEV 2018*). Il convient donc de saisir toutes les opportunités qui s'offrent dans les projets planifiés.

Tous ces chantiers sont des occasions de changement, d'amélioration pour appliquer de nouveaux principes de planification pertinents, en phase avec notre temps.

Nous devons nous assurer que des mesures d'adaptation aux changements climatiques soient associées aux chantiers privés et publics. «Ce qui compte, c'est de s'attaquer au problème et de se mettre au travail.» (*Quand la ville surchauffe, OFEV 2018*).

«Avec l'entrée en vigueur du Plan Directeur cantonal (PDc), c'est le cadre de toutes les thématiques d'aménagement du territoire qui est redéfini. Il appartient maintenant aux communes de procéder, en particulier, au réexamen de leur Plan d'Affectation des Zones (PAZ) et de leur Règlement Communal des Constructions et des Zones (RCCZ). La version définitive du PDc ainsi que le rapport d'examen et la décision d'approbation détaillée du Conseil Fédéral sont téléchargeables sur le site du Canton du Valais à l'adresse suivante: www.vs.ch/pdc2019.

(...) L'entrée en vigueur de la LcAT et du PDc implique des changements importants quant au travail attendu de la part des communes et à la manière de procéder.» (*Extraits du courrier du Département de La Mobilité, du Territoire et de l'Environnement du 1.05.2019 à l'attention des administrations communales*).

Après cette énumération non-exhaustive des tâches qui nous sont imparties, vous comprendrez aisément qu'entre les élus qui se plient en quatre et les entreprises qui œuvrent sur notre territoire, il manque un maillon opérationnel que nous comptons combler avec l'engagement d'un responsable technique et constructions.

C'est en ayant une vision commune et une motivation sans faille que notre village pourra se développer de manière harmonieuse et agréable à vivre.

Nous nous réjouissons de pouvoir échanger sur nos préoccupations communes lors de l'Assemblée Primaire du 9 décembre prochain. Et à ceux qui n'auraient pas cette opportunité, je leur souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année et leur donne rendez-vous le 1er janvier, à 11h, devant le sablier, pour l'apéro du Nouvel-An.

Sylviane Coquoz

CONSEILLER COMMUNAL

Présentation du remplaçant de Mme Virginie Morard

Date de naissance : 29.12.1970

Domicile : Daviaz

Etat civil : Marié à Francine Nater,
2 enfants: Luca 22 ans
et Sven 14 ans

Profession exercée : Responsable technique et exploitation d'une centrale thermique et d'un réseau d'eau potable

Formations : Electronicien industriel -
Contrôleur en combustion -
Thermiste avec brevet fédéral

Quel exercice difficile que celui de se présenter soi-même!



Après une réflexion intense à me triturer les méninges, je choisis délibérément de rester fidèle à moi-même, de délaisser le style «formel» qui ne me reflète guère tant j'aime le contact et la simplicité.

J'ai eu le plaisir de venir vivre à Massongex en 1994. Ce qui semblait pour moi anodin s'est vite transformé en une histoire agréable et harmonieuse; j'y ai fondé ma famille. Depuis, nous y menons «notre petit bonhomme de chemin» pour notre plus grand bonheur.

J'ai toujours aimé œuvrer pour la collectivité, discrètement mais de façon fiable et efficace. Aujourd'hui, suite à un concours de circonstance mais de mon plein gré, je vais participer au Conseil communal en reprenant les dicastères de Mme Virginie Morard que je remercie sincèrement pour le travail accompli et à qui je souhaite résolument le meilleur.

Je me trouve «mûr à point» pour vivre cette nouvelle expérience. J'aurai beaucoup de plaisir à pouvoir mettre en avant mon «savoir-être et savoir-faire», tout en continuant à apprendre et à me perfectionner.

J'aime donner le meilleur de moi, mais je n'aime pas gaspiller mon énergie dans ce que j'entreprends. Est-ce une déformation professionnelle?

Ah, une dernière chose! J'ai toujours apprécié jouer avec les mots et l'humour de «bon ton». Bien que certaines tâches soient des plus sérieuses mais pas forcément indélébiles, j'aime rester détendu face aux choses. Le climat général et ainsi souvent plus propice pour réussir ensemble.

Pour conclure, je remercie avec enthousiasme le Conseil communal, son Administration et d'ores-et-déjà les «Grenouilles» de notre charmante commune pour l'accueil qui m'est fait.

Très cordialement.

Stéphane Nater
Conseiller communal

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Jubilaires et diplômés 2019

C'est durant un repas pris à la fin août et réunissant membres du Conseil et employés que nos jubilaires et diplômés 2019 ont été fêtés.

Ce fut une année particulièrement riche :

Agnès Daves avait pris son poste de secrétaire administrative au 1^{er} septembre 1999, soit voici 20 ans, après quelques années passées à la bibliothèque communale.

De nombreux changements au sein du personnel communal étaient intervenus en 2014 puisque trois nouvelles personnes avaient alors été nommées, soit :

- Raphaël Ravier, le 1^{er} juillet, en tant qu'employé des travaux publics
- Céline Morisod, le 1^{er} septembre, comme caissière communale
- Et Michaël Morard, le 1^{er} octobre, en tant que 2^e employé des travaux publics.

Si les trois nommés fêtaient leurs 5 ans, le petit dernier de l'équipe, Didier Marclay, concierge, marquait également sa première année d'activité au sein de notre commune.

Le dynamisme et l'engagement de notre personnel a vu deux employés s'engager dans des formations visant à parfaire leurs compétences :

Michaël Morard a suivi une formation d'agent d'exploitation en voirie avec l'obtention d'un CFC et Sandra Martin, un certificat d'assistante en ressources humaines.

Nous les félicitons pour leur réussite !

Le Conseil communal



Les jubilés.



Les diplômés.

PAROISSE DE MASSONGEX

Départ du Père Pascal Lukadi

Mot de la Présidente du 7 septembre 2019 à l'occasion du départ du Père Pascal Lukadi et de l'accueil de l'Abbé Augustin Heffa.

Faire un discours, ce n'est pas chose facile! Mais le faire dans le cadre paroissial, je me suis d'abord demandé si c'était vraiment à moi de le faire! Et finalement, je me suis dit que oui! Il n'est d'ailleurs pas rare de retrouver les mêmes personnes engagées à la fois dans les sociétés locales, dans les conseils de Paroisse et dans les commissions communales.

A ces 3 piliers de la vie locale, j'aimerais ajouter tous les professionnels qui œuvrent sur notre territoire et qui contribuent largement à son dynamisme. Je pense ici au magasin, aux établissements publics, à la banque et aux différentes PME. L'activité paroissiale a ceci de particulier qu'elle touche à la fois aux croyances et aux étapes de la vie de chacun. Ceux qui croient soutiennent et encadrent ceux qui doutent. Chacun peut être appelé à participer à une célébration sans être pour autant un pilier d'église: le baptême d'un petit-enfant, l'enterrement d'un parent ou d'un ami proche peuvent parfois sensibiliser au plus profond une personne qui avait, depuis longtemps, déserté les bancs d'église.



En marchant main dans la main, l'Eglise peut apporter cette touche d'humanité divine ou de divinité humaine à l'Etat qui en est parfois dépourvu. Alors, plutôt que de chercher à séparer absolument Eglise et Etat, j'ose proposer de les unir.

Avoir l'immense bonheur de faire partie d'une communauté qui, non seulement, aime faire la fête ensemble, qui élabore des projets communs pour une cohabitation villageoise harmonieuse, mais aussi qui ose pleurer ses morts ensemble et célébrer ses couples et ses enfants. C'est ainsi que j'envisage la place de l'Eglise au sein de notre société actuelle.

Alors aujourd'hui, si nous devons nous séparer du Père Pascal Lukadi et accueillir l'Abbé Augustin Heffa, je les remercie tous les deux pour leur engagement personnel dans cette mission précieuse auprès de nos concitoyens, mission qui agit au cœur-même de notre communauté villageoise.

Merci Père Pascal pour ces 14 ans passés parmi nous et
Bienvenue M. l'Abbé Augustin!

Sylviane Coquoz

Pour une communauté en marche

Mettre une communauté en marche suppose deux choses: un esprit et une unité d'action.

Bien sûr, ces deux éléments restent une boussole incontournable et puisent leur source dans une volonté commune de créer ensemble un savoir-faire et dans un savoir-être.

A Massongex l'identité communautaire n'est pas sans enjeux d'ordre social, culturel, politique et spirituel. Ces composantes disent à elles-mêmes, et à première vue, du moins pour ce qui s'est dégagé de mon accueil comme nouveau curé du lieu le 7 septembre 2019. On pouvait deviner dans l'ambiance qui prévalait, une détermination à conjuguer des efforts pour animer un espace de convivialité.

Celui-ci sera rendu possible par la mise en route des projets novateurs qui sortent de la routine pour que du temporel et du spirituel se dégage une synergie d'action pour contribuer progressivement au bien-être de tous. Quel beau projet! Pour cela il faut sortir du festif éphémère pour s'engager dans la continuité à écrire les belles pages de notre communauté. Découvrons-nous. Sentons-nous plus proches.

La présence impressionnante des habitants de notre commune qui se trouvent être en même temps nos paroissiens et paroissiennes pousse au moins à émettre un vœu. Celui de tenir compte de la dualité du composé humain en laissant la raison inventer et réinventer nos talents et capacités pour nous assurer bien au-delà, un surcroît d'entrain par la force surnaturelle.

C'est cette collaboration du temporel et du spirituel qui permettrait à chacun de nous de se sentir à la fois citoyen du monde et citoyen de l'éternité. C'est pleinement engagé dans le pluralisme des visions par la discussion publique et fraternelle que chacun de nous peut apporter du sien dans l'effort commun à réaliser nos différents projets de vie.

Alors nous deviendrons tout à la fois des référents normatifs capables de vertus dans la tolérance, la réciprocité dialectique, l'espoir et l'espérance. Il faut donc pour atteindre ce but une mobilisation qui implique tout le monde. Des jeunes aux moins jeunes sans ignorer de porter une attention particulière aux personnes âgées.

Notre nouvelle religion sera celle de l'attention de tous envers tous pour atténuer nos différences, corriger nos indifférences et porter toujours la commune et la paroisse de Massongex comme un laboratoire où se construit la vie en offrant à chacun de nous la possibilité d'harmoniser ses aspirations individuelles avec les aspirations communautaires.

Vivement en marche dans l'unité d'action et de volonté. Offrons ensemble, à chacun de nous, l'opportunité de rêver. Ensemble nous y parviendrons.

Tel est l'appel que je lance à notre commune unie par un destin commun et animée par la même espérance.

Guy Augustin Heffa, curé

CLEAN UP DAY 2019

Un engagement collectif



Après le succès de la première édition de la Clean Up Day en 2018, nous avons tenu à réorganiser cet événement !

Cette deuxième Clean Up Day sur le territoire de Massongex a vu son nombre de participants plus que doubler pour notre plus grand plaisir.

En effet, près de 40 personnes se sont portées volontaires pour ramasser les déchets sauvages qui se trouvaient sur notre belle commune.

Face à cet engouement, les 4 parcours de l'année dernière ont été repensés pour pouvoir en créer un cinquième et nous permettre de couvrir plus largement le village de Massongex.

Après un rapide déjeuner pour prendre des forces et le temps d'équiper tout le monde, les cinq groupes sont partis arpenter le village munis de gants, de pinces et bien sûr de sacs.

En une matinée, 11 sacs ont été remplis, pour un poids total de 120 kg.

Comme l'année dernière, après cette matinée productive, le Central nous a accueillis avec des pizzas bien méritées.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur engagement pour une commune plus propre. Bravo à eux et qu'ils nous inspirent tous dans notre quotidien.

Face au succès de cette journée, nous vous invitons tous l'année prochaine !

Tristan Jordan
Conseiller communal

BOURGEOISIE DE MASSONGEX

La journée de la Serpette

Nos paysages alpestres sont le fruit du labeur de générations d'agriculteurs de montagne. Les travaux se poursuivent, mais la menace des broussailles reste vive!

C'est dans cet esprit que la Bourgeoisie a décidé de relancer cette année la **tradition** perdue depuis quelques décennies, d'une journée de soutien avec de vaillants **bénévoles** motivés à prêter main-forte à la **coupe des vernes** et autres plantes envahissantes. Théâtre des opérations 2019: **l'alpage de Valère**.

Une telle journée de travail mérite son lot de **récompenses**. Toute l'équipe de bénévoles gonflés à bloc a ainsi pu partager un copieux **petit-déjeuner** à l'aube avec vue panoramique ainsi qu'une **raclette** conviviale, bien arrosée, au terme des festivités. Un magnifique moment d'échange! Et plusieurs d'entre nous ont vécu la découverte de nouveaux muscles grâce à ces efforts.

La Bourgeoisie en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble des participant(e)s, et vous donne **rendez-vous le samedi 29 août 2020** pour la seconde édition.

Joël Farronato



ECOLE DE MASSONGEX

1 tulipe pour la vie

En Suisse, le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. 1 femme sur 8 en est victime et ses bénévoles s'engagent au quotidien à travers diverses actions fédératrices.

Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

402 communes, soit 40% de la population en Suisse et la majorité des chefs-lieux, ont planté en Octobre Rose des tulipes dans

un espace à forte visibilité. La proportion d'1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches sera respectée. Elle symbolise la proportion de femmes hélas touchées par le cancer du sein.

La commune de Massongex a décidé de soutenir cette association en participant à cette action. La classe de 2H de Mme Paola Salerno est venue prêter main-forte aux employés communaux afin de planter une partie des 750 bulbes qui fleuriront le printemps prochain.

Plus d'information sur <https://laimantrose.ch>



Sensibilisation au tri des déchets

Dans l'esprit du développement durable, l'école de Massongex a souhaité sensibiliser les élèves au tri des déchets.

En collaboration avec la SATOM, certaines classes se sont rendues sur place pour une visite guidée de l'usine et ont découvert les différentes installations.

D'autres élèves ont reçu la visite de l'animatrice scolaire de la SATOM. Une exposition résumant leurs découvertes a été réalisée dans le bâtiment scolaire par l'ensemble des enfants de 1 à 8H.

BIBLIOTHÈQUE DE MASSONGEX

Nouveau catalogue en ligne

Bonjour,

Comme vous le savez tous, depuis 1995 vous avez à votre disposition une bibliothèque communale et scolaire qui se trouve dans l'école. Elle s'adresse autant aux enfants qu'aux adultes.

C'est une bibliothèque vivante et riche :

- > 4'500 documents
- > 300 livres empruntés à Bibliomedia
- > 200 nouveautés par année
- > 160 lecteurs actifs de tous âges
- > 4'450 prêts par année

Nous essayons tant bien que mal de proposer des activités autour du livre, en invitant des auteurs, en exposant nos propres livres sur un thème correspondant à l'actualité, en participant à certaines fêtes villageoises et en collaborant avec les enseignants.



Chef-d'œuvre réalisé lors de la Fête de l'Automne 21.09.2019.

L'inscription est gratuite et se fait lors de votre premier passage à la bibliothèque.

Notre nouveau logiciel, via notre catalogue en ligne (bibliovalais-chablais.biz/mass-bibl)

- > faire des recherches dans le catalogue de la bibliothèque
- > réserver des documents en prêt
- > consulter la liste de vos prêts et les prolonger si souhaité
- > faire des propositions d'achat

Nous restons ouvertes à vos suggestions et à vos questions.

Nous nous réjouissons de vous accueillir et nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Anne-Cécile Richard et
Régine Dubosson Voeffray

Horaires d'ouverture:

Lundi et vendredi de 15h30 à 18h. Mercredi de 17h à 18h. La bibliothèque est fermée durant les vacances scolaires. Place Gabriel Donnet, 1869 Massongex (dans l'école).

Nous sommes joignables au 024 471 34 47 ou sur bibliotheque@massongex.ch pendant les heures d'ouverture.

PASSEPORT-VACANCES 2019

Le passeport-vacances, c'est comme une potion magique...

Préparez des activités et des découvertes en tous genres...

Invitez une poignée d'enfants friands de partir en vadrouille pendant 3 jours au mois de juillet...

Observez finalement les rires et sourires sur le visage des enfants...

Voilà maintenant 10 ans que le passeport-vacances a vu le jour... Nous avons fêté cet anniversaire en organisant une journée spéciale dans les bois de Vérossaz...

Nous avons pu offrir, grâce à de généreux sponsors, un cadeau souvenir aux 84 participants.

Je souhaite de tout cœur remercier le comité. Chacun apporte son ingrédient secret pour réussir la recette d'un succulent passeport-vacances.

La prochaine édition aura lieu les 28-29-30 juillet 2020!

Je souhaite à tous les enfants un bel hiver, plein de flocons de neige...

Carole Loretan



Passeport-vacances: le 10^e a eu lieu en juillet 2019

De l'été 2010, où les groupes avaient dû être complétés pour arriver à accueillir les 102 inscrits, à 2019, où les enfants de Massongex et de Vérossaz se sont retrouvés, la fréquentation de cette manifestation de 3 jours a fortement varié.

L'encadrement de ces enfants, de 1H à 8H, a été rendu possible grâce à l'engagement bénévole de parents qui se sont mis à disposition d'organiseurs motivés. Le comité d'organisation a toujours réussi à se renouveler en douceur. C'est d'ailleurs à cette seule condition qu'un tel évènement peut durer.

Je tiens ici à remercier toutes les personnes qui ont mis la main à la pâte en faveur du passeport-vacances.



Si le passeport-vacances a rapidement trouvé son rythme de croisière, il n'en a pas été de même du Passado. Pourtant, les jeunes qui ont eu l'occasion de le vivre ne tarissent pas d'éloges à son égard. En 2018, il a même fallu l'annuler, faute de combattants!

Les organisateurs acquis à la cause demandent d'être relayés par une nouvelle équipe qui accepte de relever le défi!

En attendant, le comité d'organisation du Passado a mis toute son énergie au service de la journée de remerciement des 10 ans du passeport-vacances, qui a eu lieu le samedi 5 octobre 2019, et où les organisateurs qui se sont succédés étaient invités.

Les 18 inscrits se sont retrouvés à 8h au local des travaux publics. Un café et une tresse les y attendaient. Les organisateurs, Florine, Odile et Julien, ont alors emmené leur équipe respective pour effectuer 3 épreuves de 30 minutes chacune, l'une au local du Ski-Club, l'autre dans la petite salle de gym et enfin, la dernière, dans le local des Tapagoilles.

Toute la journée fut construite sous forme d'épreuves à accomplir afin d'engranger des points en faveur de son équipe :

- Objets à rassembler en cours de route
- Jeu de pétanque
- Tir au nerf
- Epreuve de la mare aux crocodiles
(pour plus de détails, merci de vous adresser aux participants!)
- Lieux à trouver et à photographier
- Quizz suite à une visite de cave
- Jeu de piste
- Dégustation d'insectes
- Atelier danses

En fin d'après-midi, la proclamation des résultats avec remise des prix précéda le repas constitué d'une excellente paëlla préparée par l'Union Gallega de Monthey et partagée dans leurs locaux. Que vive encore longtemps le passeport-vacances de Massongex!

Sylviane Coquoz

SKI-CLUB CIME DE L'EST

30 ans et l'aventure continue...

Le 6 octobre dernier, en marge de l'Altitrail de Chalin, une nouvelle épreuve voyait le jour destinée aux jeunes de 8 à 15 ans. L'Altitrail Jeunesse ou Défi du cervelas est la dernière course née de l'imagination du comité du SC Cime de l'Est. Le but, relier Chindonne à la Croix de Valerette à 2'058 m d'altitude.



En toute décontraction, avant le départ...



Et c'est parti!



Podium à la Croix de Valerette avec 2^e David Genet, 1^{er} Hugo Mottiez, 3^e ex aequo Mattias Buchard et Emerick Sierra.



Le Défi du cervelas qui prend ici tout son sens.

Pour cette 1^{re} édition, 20 concurrents ont pris le départ et les 2 km dont 450 m de dénivélé ont été avalés en moins de 22 minutes par le 1^{er} avant d'avalier... Des cervelas bien sûr!

Vous l'aurez compris, cette course suit les mêmes objectifs que sa grande sœur de Chalin à savoir un défi sportif en toute simplicité et convivialité avec une volonté supplémentaire de promouvoir le sport envers la jeunesse.

Les retours plus que positifs nous inciteront à l'inscrire à nouveau au calendrier du SC Cime de l'Est et nul doute que le 1^{er} dimanche d'octobre deviendra également un rendez-vous traditionnel pour nos jeunes sportifs. Rendez-vous donc le 4 octobre 2020 pour une nouvelle édition.



Remise des prix à Chindonne.

Une semaine plus tard, le 12 octobre, les membres du SC Cime de l'Est étaient conviés au souper du 30^e anniversaire du club.

Réunis sur la piste d'Alta Davia sur la commune de Massongex-Sport non loin de Vérossaz 4 Vallées, un peu plus de 100 membres ont profité d'un repas concocté par la Boucherie Traiteur Planchamp SA pendant lequel Stéphane Justin a proposé des effets d'hypnose improvisés. En fin de soirée et dans le but de retrouver leurs esprits, les membres se sont dégourdis sur les musiques de DJ Mazza.



Prêt au départ.



Les ouvreurs de la course d'Alta Davia.



Cette fête se voulait un cadeau à l'attention de tous les membres. Elle a clôturé une 30^e saison riche en événements particuliers dont un week-end à Saas-Fee pour un peu plus de 50 membres, l'organisation d'une nouvelle étape du Tour du Chablais le 8 mai dernier après 13 ans d'absence à Massongex et un apéritif offert lors de la Fête-Dieu à Vérossaz.

Ce 30^e anniversaire a ainsi pu être commémoré non seulement avec les membres du SC Cime de l'Est mais aussi avec l'ensemble de la population des communes de Massongex et Vérossaz.

Depuis, tout le monde est gonflé à bloc pour entamer une 31^e saison qui réserve quelques surprises.

Pour en savoir plus, le programme est d'ores et déjà disponible sur notre site internet: www.sc-cime-est.ch

Joël Mottiez
Président

VALERETTE ALTISKI

Pointe de Valerette

Le samedi 25 janvier 2020, la Pointe de Valerette accueillera plus de 600 sportifs(ves). Notre épreuve fait partie du calendrier de la Coupe de Suisse du CAS et décernera les titres de champion(ne) suisse individuelle. Si notre ski-club Cime de l'Est a fêté cette année ses 30 ans... c'est aussi 30 ans de ski alpinisme de compétition sur la pointe de Valerette sise à 2'059 m. (Première édition du Trophée de Valerette en 1989).

En 30 ans, c'est une multitude de randonneurs et de skieurs alpinistes qui auront dévalés les pentes de la Valerette et défilés devant **la Croix de Valerette posée en 1983**. Il faut savoir que si la Dent de Valerette est un haut lieu romand du ski de randonnée, elle n'est encore praticable en hiver que grâce à l'énorme travail entrepris par des passionnés qui oeuvrent depuis plus de 40 ans pour le maintien du site et ainsi conserver les itinéraires à skis existants. Ce travail profite à toute notre région et aux randonneurs.

En 30 ans, c'est aussi la présence à Valerette Altiski de grand champion et de référence mondiale dans le milieu du ski alpinisme. Les victoires de l'espagnol **Kilian Jornet** et de la française **Laetitia Roux** (coupe du monde 2008), des français Didier Blanc (2016-2018), d'Alexis Sevensenec (2010), Florent Perrier (champion du monde en 2008) le prouvent.



Passage à la Croix de Valerette.



Kilian Jornet et Florent Troillet (2008).

Kilian Jornet (vainqueur CM 2008): «La Valerette c'est génial, la Valerette c'est le petit grand mont de la Pierra Menta».

Florent Troillet (2^e à Valerette au CM 2008 et vainqueur de la PDG): «C'est d'abord une course qui a une histoire, mais elle a su évoluer, elle a toujours été à la pointe. C'est du vrai ski alpinisme, notamment avec la succession des montées et descentes. J'y ai de très beaux souvenirs. Sans parler de l'organisation qui est parfaite et l'accueil exceptionnel».

André Favre (formateur et coach des coureurs de la Vallée d'Abondance): «C'est une course de légende. Valerette peut se comparer aux plus grandes courses, c'est une course de très haut niveau. Celui qui la gagne est, ou sera, un tout grand. Les organisateurs sont des passionnés et cela se sent».

En préambule à notre compétition de janvier prochain, **la 13^e édition l'Altitrail de Chalin** «journée sportive automnale de transition entre plaine et montagne» fut exceptionnelle.

Une édition de tous les records: record du parcours pour Marco Wildhaber (1h52'10) et record de participation avec 163 sportifs(ves). Une météo changeante, du brouillard, des éclaircies, de la neige sur la Tête de Chalin, le panorama toujours incroyable sur ces crêtes, une ambiance au top, des bénévoles extras, une nouveauté le défi jeunesse, la présence de **Maude Mathys**, des émotions, des sourires...



Maude Mathys et Marco Wildhaber à Chalin.



Départ au bois de Châtillon à Massongex 400 m.

L'Altitrail de Chalin, c'est la découverte de nos sentiers et du parcours hivernal de Valerette Altiski. Un gros travail a été entrepris cette année sur la montée du Poraire pour le rendre plus aérien et offrir encore plus de sensations et de vue sur nos Dents du midi, le Grand-Combin et la plaine du chablais aux participants(es). Un travail qui profitera à Valerette Altiski.



La Croix de Valerette aura vu défiler plus de 160 sportifs(ves).



Arrivée Tête de Chalin 2595 m.

L'Altitrail de Chalin c'est une ascension de 12 km avec un dénivelé de 2'365 m. C'est du costaud! Les trailers aiment. Les skieurs-alpinistes aussi. La preuve: la montée la plus rapide revient au Bernois **Marco Wildhaber**, (3^e de Valerette Altiski 2018).

Du côté des dames, le chrono de référence revient la Vaudoise **Maude Mathys**, triple championne d'Europe de course de montagne et recordman de Sierre-Zinal. Après la présence de Kilian Jornet en 2015, c'est encore une athlète de classe mondiale qui nous faisait l'honneur de participer en toute décontraction à notre montée, deux champions vraiment sympathiques qui auront eu loisir de déguster notre fameux génépi de Chalin.

Après l'effort, les participants(es) et tous les bénévoles ont pu déguster la traditionnelle raclette aux sept fromages à l'auberge de Chindonne. Pour la première fois de l'histoire de la course, **les jeunes ont aussi eu leur défi** sur un parcours adapté et... apprécié. L'Altitrail de Chalin... c'est une superbe préparation à l'hiver et au ski alpinisme.



Nous vous attendons nombreux le **samedi 25 janvier prochain** sur les bords du tracé, à la pointe de Valerette, au départ de Vérossaz, à la pointe de Valerette, à l'arrivée aux Cerniers ou à la salle polyvalente de Massongex, pour partager ce moment sportif et convivial avec les sportifs et les organisateurs. Toutes les informations sur nos activités, programme, photos sur www.valerettealtiski.ch

Jean-Pierre Sierro

AUTO-MOTO CLUB LA POYA

Que font nos membres les plus actifs?

Que peuvent bien faire les membres d'un petit moto-club comme la Poya? Vous pensez peut-être qu'ils font rugir le moteur de leur bécane le week-end juste pour la frime? Qu'ils roulent des mécaniques avec leurs blousons en cuir? Qu'ils draguent les filles devant les terrasses en été? Eh oui c'est malheureusement l'image que véhiculent parfois certains motards «des villes» (pas toujours des vrais).

Je vais essayer de redorer cette image un peu ternie et pourquoi pas vous faire envie en vous racontant un peu le parcours motocycliste de certains de nos membres.

Daniel Dave, né en 1970, (vice président du club) a pour passion la moto de tourisme. Il a débuté la moto au village avec son frère et les copains. Il roule actuellement sur une Honda Cross Tourer 1200 VFR. En 2000 un déclic lors du Rallye FIM organisé par le CMM (Club Motorisé Martigny).

Mais qu'est-ce qu'un rallye FIM me direz-vous? La FIM c'est la Fédération Internationale Motorisée (dont le siège social est situé à Mies en Suisse). Pour ceux qui veulent plus de renseignements sur ce qu'elle fait exactement, je vous laisse aller visiter le site de FIM Europe: www.fim-europe.com/fim-europe-at-a-glance ou lire l'article sur wikipedia pour FIM International : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fédération_internationale_de_motocyclisme.

La FIM organise donc deux sortes de rassemblements:

- Le **rallye FIM**, les participants ont le choix entre l'hôtel ou le camping sur 3 jours. Visite organisée en car, animations diverses. Le dernier jour, la parade à moto des nations traverse la ville organisatrice. Certains participants échangent leurs T-shirts.
- Le **camp FIM** c'est camping obligatoire pour tout le monde sur 5 jours. Visites à moto et animations diverses, groupes folkloriques ou concerts. Remise de pic-nic pour le midi, cadeaux souvenirs.

En 2000 donc Daniel donne un coup de main à l'organisateur comme beaucoup d'autres membres des clubs valaisans. Il y a beaucoup de pays représentés. Il trouve l'ambiance fort sympathique et il aimerait bien voir comment ça se passe ailleurs. Il se dit que ce Rallye FIM c'est peut-être la chance de rencontrer d'autres gens qui ont la même passion et l'occasion de voyager à travers l'Europe. Ce nouveau millénaire va lui faire découvrir la géographie européenne, souvent accompagné d'un ou deux autres membres du club.

- 2002 Rallye FIM au Danemark à Nord Aalborg en traversant l'Allemagne, la Belgique, la France et la Suisse.
- 2003 L'Espagne jusqu'au sud en passant par les Pyrénées pour arriver au rallye FIM de Banalmadena.
- 2004 Départ pour le Rallye FIM de Hollande en passant par différents pays.
- 2006 Rallye FIM de Berlin en Allemagne.
- 2007 Rallye FIM à Cesenatico en Italie.
- 2008 Retour en Espagne pour le rallye Moto-camp à Alcaniz (*sur le circuit de Moto GP actuel qui était en construction à ce moment-là*) profité de ce voyage pour visiter également le Portugal et les Pays Basques.
- 2010 Direction la République Tchèque (ou Tchéquie) pour le Grand Prix de Brno avec accès au Paddocks, de très beaux souvenirs.



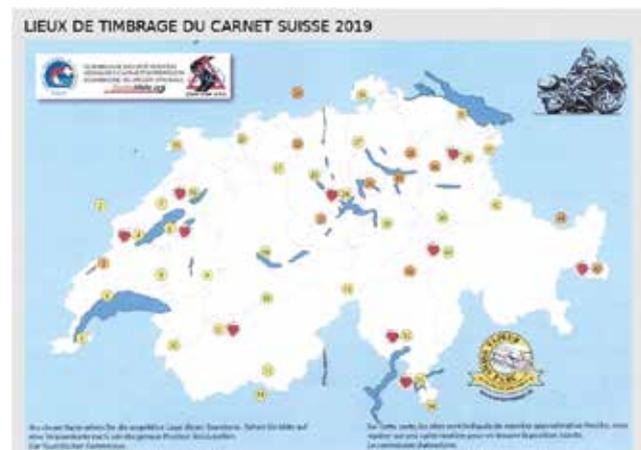
- 2011 Moto-Camp à Glastonbury en Angleterre. Les motos n'étant pas amphibies, elles sont mises sur le train pour passer sous la Manche. Visite du pays puis Grand Prix de Silverstone.
- 2012 Moto-camp à Tessenderlo en Belgique.
- 2013 Moto-Camp à nouveau au Danemark mais à Bredebro.
- 2014 Un tout grand voyage à travers l'Europe en passant par l'est en traversant les Pays Baltes jusqu'en Russie pour enfin rejoindre un Rallye FIM en Finlande à Tempere.
- 2015 Après l'annulation du Rallye en Russie départ pour le nord de l'Allemagne via la Pologne pour le Moto-camp d'Insel Poel sur la mer baltique.
- 2016 Rallye FIM en Slovaquie à Liptov en passant pas la Roumanie et la Bulgarie.
- 2017 Moto-Camp à Poppi près de Vale en Italie.
- 2018 Sortie aux Cevennes en France avant un Super Moto-camp en Croatie à Sibenik puis départ pour une traversée des Balkans avec un super pote jusqu'en Grèce et retour en Suisse.
- 2019 Pas de rallye mais un beau voyage dans notre belle Suisse ainsi qu'en Allemagne, Italie, Autriche et France pour un concours de tourisme.



Gilles Daves, né en 1965, a débuté la moto il y a très longtemps en « labourant » les champs du plateau avec une petite moto de cross préparée par son oncle Adrien. Il chevauche une Honda Varadero 1000. Gilles a également participé à quelques moto-camp comme Daniel.

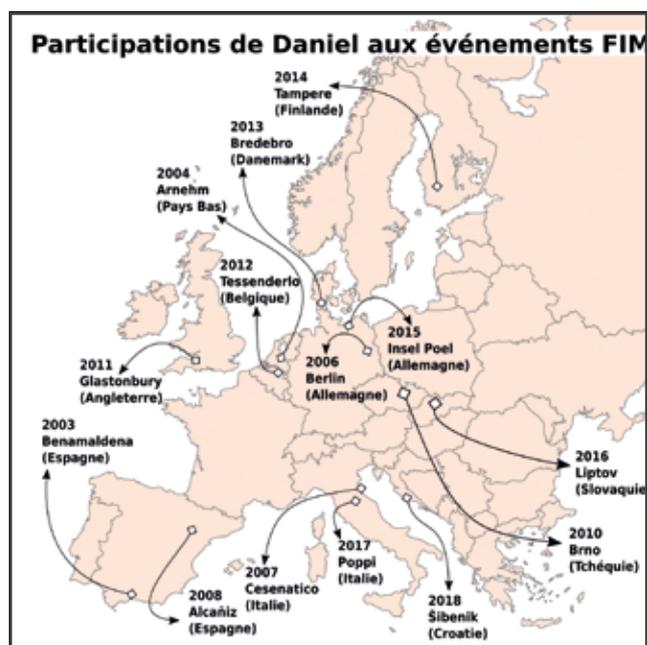
Depuis 2014, il participe au Moto Tour qui se déroule sur 3 jours. Pour une finance d'inscription d'un équivalent de CHF 300.-, les participants sont reçus dans des bungalows tout équipés ou des hôtels de haute catégorie. Tous les jours, ils roulent dans la région hôte par petits groupes. Le repas est pris en commun le soir. Même s'il nous dit avoir levé un peu le pied, il a tout de même participé au Moto Tour au Portugal en septembre ainsi qu'aux carnets touristes comme Daniel.

Pour rester plus proche de nous, il existe aussi divers **carnets tourisme Suisse et Valaisan**. Certains timbrages doivent se faire un jour fixé (fête locale, événement d'un club,...) d'autres sont libres, il suffit de faire timbrer son carnet dans un lieu défini. (Souvent un restaurant ou buvette). Daniel roule aussi dans notre beau pays grâce à ces carnets tourisme Suisse et Valaisan.



Didier Dubosson, né en 1969, a aussi son permis moto depuis ses 18 ans. Il roule seul sur une Pan European T'300 et avec un side-car T'500 lorsqu'il sort en famille. Il a participé à divers Moto-Camp et Rallye FIM durant 8-9 ans. 2005 en Tchéquie, 2007 en Slovénie, 2009 en Croatie. Marié et papa de deux enfants, il essaie maintenant de participer aux carnets Suisse et Valaisan.

Steve Daves, né en 1966, (actuel Président du club) a suivi les traces de Gilles pour ses débuts. Il a été l'instigateur de la participation de certains membres pour le soutien de l'organisation du rallye FIM 2000 à Martigny et de facto à faire connaître ce genre de manifestation. Il a



participé à divers Moto-Tour et rempli ses carnets Suisse et Valaisan quand il n'est pas trop pris par ses devoirs de président.

J'espère que cette lecture vous aura mieux fait connaître certaines activités de nos membres et pourquoi pas vous donner envie de rejoindre nos rangs.

Contacts :

Adresse postale d'association :
 Auto-Moto Club La Poya
 Massongex-Vérossaz
 1869 Massongex

Adresse e-mail : lapoyaamc@bluewin.ch
 Téléphone du président : 079 276 78 88
 Téléphone du secrétaire : 076 446 09 18

Pour l'AMC La Poya, Véronique Heredero



Salle des trophées

INFOS UTILES



Bureau de vote

Dimanche 10h00 - 11h00

Bibliothèque

(Horaires hors vacances scolaires)

Lundi et vendredi 15h30 - 18h00

Mercredi 17h00 - 18h00

Magasin-Poste

Lundi au vendredi 8h00 - 12h30
14h30 - 19h00

Samedi 8h00 - 17h00
Non stop

Dimanche 8h00 - 12h00

Ramassage du papier

Le 1^{er} jeudi de chaque mois. En cas de férié, le ramassage se fait le jeudi suivant.

Déchetterie

Massongex

Été: 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi – jeudi 18h00 - 19h30

Mercredi 15h30 - 17h00

Samedi 13h00 - 17h00

Hiver: 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi 15h30 - 17h00

Samedi 13h00 - 17h00

Daviaz

Samedi 10h00 - 12h00

BUDGET 2020 - MESSAGE INTRODUCTIF

Municipalité - Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de la Municipalité présente une marge d'autofinancement avant amortissements comptables de CHF 1'311'359.-. Les principaux éléments significatifs influençant le budget 2020 sont les suivants:

Administration générale - 0

Une augmentation des assurances (029.303.03) est enregistrée suite à la contraction d'une nouvelle assurance construction pour tous les travaux de génie civil.

On distingue également une hausse des primes d'assurances maladie et accident (029.305.00) due à l'engagement d'un technicien communal dès 2020.

Au niveau informatique (029.315.00), un nouveau programme spécifique pour le contrôle des étrangers a dû être installé impliquant des frais annuels plus élevés.

Sécurité publique - 1

Les frais de la police communale augmentent passablement en 2020 en comparaison de 2019 et des comptes 2018 (113.352.00). Suite à la nouvelle loi cantonale entrée en vigueur en janvier 2018 et à la réévaluation des coûts réels, la Commune de Monthey a établi une nouvelle convention majorant le coût par habitant à CHF 75.- dès 2024. La participation de Massongex augmentera donc progressivement de CHF 20'000.- par an pour atteindre CHF 120'000.- d'ici à 2023.

Plusieurs bornes hydrantes (140.315.02) vont être changées suite à la réfection de routes communales.

Enseignement et formation - 2

Le poste 210.310.00 a été augmenté par rapport aux comptes 2018 suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 précisant l'étendue de la gratuité de l'enseignement obligatoire. Les communes prennent en charge les fournitures scolaires. Une subvention de CHF 90.- par élève est cependant versée par le Canton (210.461.02 – 211.461.00).

En avril 2020 aura lieu un spectacle des écoles à Massongex (210.318.05 – 210.437.00). Il est à noter qu'un solde du spectacle 2014 est à disposition.

Culture, loisirs et culte - 3

Le budget 2020 est en parfaite adéquation avec le budget 2019 et les comptes 2018.

Prévoyance sociale - 5

Un montant bien plus conséquent est budgété pour la garderie (541.365.03) étant donné que dès 2020 les subventions du Canton sont versées directement à la Commune (541.461.00).

Les montants concernant la participation communale pour les institutions sociales (550.361.00) ainsi que pour l'assistance sociale (580.366.00) sont budgétés par le Service de l'action sociale.

En 2020, la Commune de Massongex fêtera 4 nonagénaires (589.319.01).



Trafic - 6

Les charges de personnel (620.301.00) augmentent en 2020 dans ce dicastère suite à une imputation comptable différente du salaire des employés communaux dans les différents services (diminution de la part de leur salaire dans le traitement des déchets – 720.301.00) et à l'engagement d'un apprenti dès août 2020.

Protection et aménagement de l'environnement - 7

Les deux services de financements spéciaux d'eau et d'eaux usées enregistrent en 2018 plus de CHF 138'000.- de perte et ceci avec une moyenne d'amortissements pour ces services en dessous du taux légal de 10% qui, appliqué, ferait grimper la perte cumulée de ces deux services à plus de CHF 380'000.-.

L'introduction en 2022 du MCH2 (modèle comptable harmonisé) obligera les communes à appliquer un taux d'amortissement défini pour chaque dicastère. L'amortissement étant pris en compte dans le calcul des taxes à venir, il a été décidé au sein du conseil communal d'amortir de manière plus conséquente ces deux services de 2019 à 2021, ceci avant la révision de nos règlements communaux d'eau et des eaux usées. Une REDIP (réduction de l'impôt préalable 700-710.318.01) est calculée et doit être payée tant que l'autofinancement des services n'est pas atteint.

Approvisionnement en eau - 70

Un amortissement à 10% a été appliqué au budget 2020 ainsi qu'un amortissement extraordinaire afin de ne pas devoir augmenter de manière trop drastique les taxes d'eau lors de la révision du règlement communal d'ici à 2022. D'ici à cette révision, une augmentation de la taxe de base et du m³ d'eau ont été appliqués dans la mesure de compétence du règlement communal actuellement en vigueur, soit la taxe de base passant de CHF 100.- à CHF 150.- ainsi que le prix du m³ de 0.60 ct. à CHF 1.-. L'application de ce nouveau tarif laissera apparaître des recettes supérieures par rapport à 2019 et 2018 de CHF 47'000.-. **Afin de rendre plus acceptable cette charge révisée, une amélioration fiscale en 2020 déjà est appliquée!**

Assainissement des eaux usées - 71

Même constatation est faite au niveau des eaux usées. Un amortissement complémentaire a également été réalisé et sera appliqué encore en 2021. La révision du règlement communal interviendra également d'ici à 2022 avec une augmentation incontournable des taxes.

Ces services devant obligatoirement être autofinancés, l'augmentation de ces taxes sera accompagnée d'une proposition de diminution significative des impôts lors de l'établissement du budget 2022.

Traitement des déchets - 72

Suite à l'introduction au 1^{er} janvier 2018 de la taxe au sac dans le Valais romand et la révision de notre règlement, on peut constater que la Commune répond aux exigences de l'autofinancement avec une recette pour 2020 de CHF 3'875.-. Le poste des ordures ménagères (721.352.00) va passablement diminuer suite à une baisse du tarif au tonnage de CHF 110.- à CHF 70.- pour les communes ayant introduit Gastrovert.

Aménagement du territoire - 79

Ce service a considérablement augmenté en comparaison du budget 2019 et des comptes



2018. Le Conseil communal a décidé d'engager un technicien communal (790.301.00) pour le suivi de tous les dossiers techniques de la Commune.

Le compte « Plan aménagement du territoire » (790.318.00) laisse apparaître également une hausse significative. Plusieurs mandats ont été attribués à des bureaux pour l'étude des espaces ouverts et de l'urbanisme de notre village.

Finances et Impôts - 9

Les recettes d'impôts se basent sur une simulation effectuée par le Canton et l'évolution des recettes fiscales due à l'augmentation de la population. Le conseil communal a décidé de baisser le coefficient d'impôt de 1.25 à 1.20 en 2020 afin de pallier à cette première augmentation des factures d'eau. Cette décision engendrera une baisse des recettes d'impôts sur le revenu de CHF 125'000.- et CHF 14'000.- sur la fortune.

Au niveau de la péréquation financière, les nouveaux montants budgétés sont fixés par le Canton dont un fond de compensation permet de faciliter le passage de l'ancien vers le nouveau système de péréquation financière et de répartition des tâches, soit pour 2020 :

- > Répartition du fonds de péréquation des ressources – CHF 783'068.-.
- > Aide transitoire du fonds de compensation des cas de rigueur – CHF 88'976.-.

Suite à l'acquisition du bâtiment du Central à la rue Comte Riant ainsi que la menuiserie sur la Place de l'église, plusieurs comptes ont été ouverts en sus du budget 2019 et comptes 2018 (942.314.03 à 942.314.10) pour comptabilisation des frais d'entretien et de charges de ces divers bâtiments. De plus, des fonds de rénovation ont également été créés.

Des recettes plus importantes qu'en 2019 et 2018 sont enregistrées au niveau des revenus des biens (942.42) étant donné que le restaurant à Comte Riant ainsi que l'appartement au-dessus sont propriétés de la Commune dès 2019.

Municipalité - Compte des investissements

Les investissements nets s'élèvent à CHF 2'847'750.-. Ci-après, nous vous relatons les principaux éléments amenant à ce montant.

Afin d'augmenter son espace nurserie, la garderie doit réaliser des modifications intérieures et créer une issue de secours supplémentaire (029.503.00).

Le Conseil communal a alloué un premier montant de CHF 35'000.- (029.503.03) dans le projet « Art Valais » qui souhaite faire du Valais une galerie d'art à ciel ouvert. Une première réalisation sur le thème de l'eau est prévue en 2020 sur la paroi du bâtiment scolaire, côté Rhône.

Les travaux prévus en 2019 sur le bâtiment scolaire (210.503.00) sont repoussés à 2020, soit la pose de panneaux photovoltaïques, d'une ligne de vie ainsi que d'une isolation thermique.

Des nouveaux candélabres seront posés à la route du Peilloz, au chemin des Iles et au chemin du Rhône (620.501.02).



Planification financière à court terme 2020-2023

La planification financière établie sur les quatre prochaines années laisse apparaître un endettement net par habitant faible malgré les investissements importants réalisés ces dernières et futures années. Elle prévoit une marge d'autofinancement moyenne sur 4 ans de CHF 1'300'000.- et des investissements d'un montant de CHF 2'200'000.- en 2021, CHF 1'800'000.- en 2022 et 2023 pour diminuer à CHF 1'000'000 en 2024.

Comme déjà mentionné dans le budget 2019, un accent particulier sera mis ces prochaines années sur l'assainissement complet de notre réseau d'égouts et la requalification urbaine de notre village.

Conclusion

L'exercice boucle avec un excédent de charges de CHF 831'571.- et une fortune nette de CHF 9'608'351.-. Les comptes indicateurs démontrent que le degré d'autofinancement de la commune en 2020 est insuffisant comme en 2019 mais redevient satisfaisant dès 2021 et ceci malgré les investissements encore conséquents prévus. Il est également à relever que la capacité d'autofinancement de la Commune est bonne et l'endettement net par habitant est toujours négatif en 2020 (- CHF 164.-) et atteint un endettement à CHF 830.- par habitant en 2023 ce qui permet à la commune d'appréhender sereinement les investissements à venir.

Bourgeoisie – Compte de fonctionnement

Le budget 2020 de la Bourgeoisie prévoit un excédent de recettes de CHF 120.- et n'amène pas de commentaire particulier. Le plan quadriennal 2020-2023 prévoit un excédent de revenus de CHF 600.- pour les 3 prochaines années.

Les budgets d'investissement et de fonctionnement ont été acceptés par la commission des finances le 7 novembre 2019 et par le Conseil municipal le 11 novembre 2019.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette assemblée primaire où vous serez informés plus en détails sur le budget 2020 qui, on vous le rappelle, est soumis à votre approbation.

L'Administration communale / 18.11.2019. Présidente Sylviane Coquoz / Caissière Céline Morisod

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Avec crédits complémentaires RÉCAPITULATION		BUDGET 2020		BUDGET 2019		COMPTES 2018	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	735'760.00	8'850.00 726'910.00	728'580.00	16'100.00 712'480.00	751'972.59	15'995.90 735'976.69
1	Sécurité publique	312'041.00	87'470.00 224'571.00	277'965.00	83'470.00 194'495.00	297'416.10	95'298.70 202'117.40
2	Enseignement et formation	1'571'670.00	81'270.00 1'490'400.00	1'599'245.00	29'000.00 1'570'245.00	1'514'475.34	50'860.35 1'463'614.99
3	Culture' loisirs et culte	436'495.00	18'145.00 418,350.00	434'294.00	18'075.00 416'219.00	446'512.95	29'165.75 417'347.20
4	Santé	167'150.00	167'150.00	156'410.00	156'410.00	138'162.15	138'162.15
5	Prévoyance sociale	1'255'955.00	349'850.00 906'105.00	1'184'865.00	269'050.00 915'815.00	902'397.64	212'579.60 689'818.04
6	Trafic	696'640.00	6'715.00 689'925.00	724'450.00	5'515.00 718'935.00	1'421'969.80	9'420.15 1'412'549.65
7	Protection et aménagement de l'environnement	2'462'880.00	571'900.00 1'890'980.00	1'174'555.00	563'520.00 611'035.00	780'842.61	525'090.13 255'752.48
8	Economie publique	126'530.00	53'500.00 73'030.00	122'230.00	54'100.00 68'130.00	119'043.65	53'210.00 65'833.65
9	Finances et Impôts	226'185.00 5'755'850.00	5'982'035.00	196'510.00 5'697'109.00	5'893'619.00	289'261.31 6'269'806.19	6'559'067.50
TOTAL		7'991'306.00	7'159'735.00 831'571.00	6'599'104.00 333'345.00	6'932'449.00	6'662'054.14 888'633.94	7'550'688.08

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Avec crédits complémentaires RÉCAPITULATION		BUDGET 2020		BUDGET 2019		COMPTES 2018	
		CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0	Administration générale	90'000.00	90'000.00	158'000.00	158'000.00	33'622.00	33'622.00
1	Sécurité publique			4'000.00	4'000.00	2'640.00	2'640.00
2	Enseignement et formation	144'400.00	144'400.00	164'400.00	164'400.00	212'193.75	1'133.90 211'059.85
3	Culture, loisirs et culte					70'221.20	70'221.20
4	Santé	1'400.00	1'400.00	1'360.00	1'360.00	1'401.10	1'401.10
5	Prévoyance sociale	8'300.00	8'300.00	9'365.00	9'365.00	5'197.85	5'197.85
6	Trafic	83'850.00	83'850.00	261'940.00	46'960.00 214'980.00	494'382.20	15'236.90 479'145.30
7	Protection et aménagement de l'environnement	2'615'300.00	95'500.00 2'519'800.00	2'360'700.00	239'700.00 2'121'000.00	518'580.80	78'590.00 439'990.80
8	Economie publique					22'363.55	20'255.00 2'108.55
TOTAL		2'943'250.00	95'500.00 2'847'750.00	2'959'765.00	286'660.00 2'673'105.00	1'360'602.45	115'215.80 1'245'386.65

APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF



Compte de fonctionnement

		COMPTE 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	5'204'833.29	5'352'049.00	5'848'376.00
Revenus financiers	+ CHF	7'550'688.08	6'932'449.00	7'159'735.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	2'345'854.79	1'580'400.00	1'311'359.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'345'854.79	1'580'400.00	1'311'359.00
Amortissements ordinaires	- CHF	994'220.85	1'247'055.00	1'239'630.00
Amortissements complémentaires	- CHF	463'000.00	-	903'300.00
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	831'571.00
Excédent de revenus	= CHF	888'633.94	333'345.00	-

Compte des investissements

		COMPTE 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020
Dépenses	+ CHF	1'360'602.45	2'959'765.00	2'943'250.00
Recettes	- CHF	115'215.80	286'660.00	95'500.00
Investissements nets	= CHF	1'245'386.65	2'673'105.00	2'847'750.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

		COMPTE 2018	BUDGET 2019	BUDGET 2020
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	2'345'854.79	1'580'400.00	1'311'359.00
Investissements nets	- CHF	1'245'386.65	2'673'105.00	2'847'750.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	1'092'705.00	1'536'391.00
Excédent de financement	= CHF	1 100 468.14	-	-

Le détail du budget 2020 peut être consulté sur le site internet www.massongex.ch. Des exemplaires sont également à disposition des personnes intéressées au bureau communal.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires du guichet

Lundi : 15h30 – 18h
Mercredi : 10h – 11h
Mar - jeu - ven : 15h30 – 17h

Permanence téléphonique

Lun – mar – jeu – ven : 9h – 11h30 / 13h30 – 15h30
Mercredi : 9h – 11h30
024 471 37 12 – info@massongex.ch